

L'équipe dédiée à l'EVA

UN COORDINATEUR DES SOINS ET DES AIDES A DOMICILE

Infirmier de formation, il est chargé du suivi de la situation et du maintien à domicile des résidents. Il assure au quotidien et en proximité l'interface entre les résidents logés et les services de soins et d'accompagnement à domicile. Il organise aussi des animations collectives dans l'espace commun aux résidents.

UN TRAVAILLEUR SOCIAL

Le travailleur social de la résidence Henri Convain intervient auprès des résidents sur tous les sujets d'accès aux droits et aux dispositifs.

Et aussi :
L'ADAR

Ce sont les auxiliaires de vie de l'ADAR qui interviennent auprès des résidents concernés par la mutualisation des aides à domicile.



Intéressé.e ? Contactez-nous !

Pour plus d'information :

Lorette Wagée,
coordinatrice de l'EVA :
06 80 03 24 04 - lwagee@areli.fr

Mégane Gengembre,
travailleur social de la résidence Henri Convain :
03 20 33 13 47 - mgengembre@areli.fr

Pour faire une demande
de logement en ligne,
rendez-vous sur :

www.areli.fr

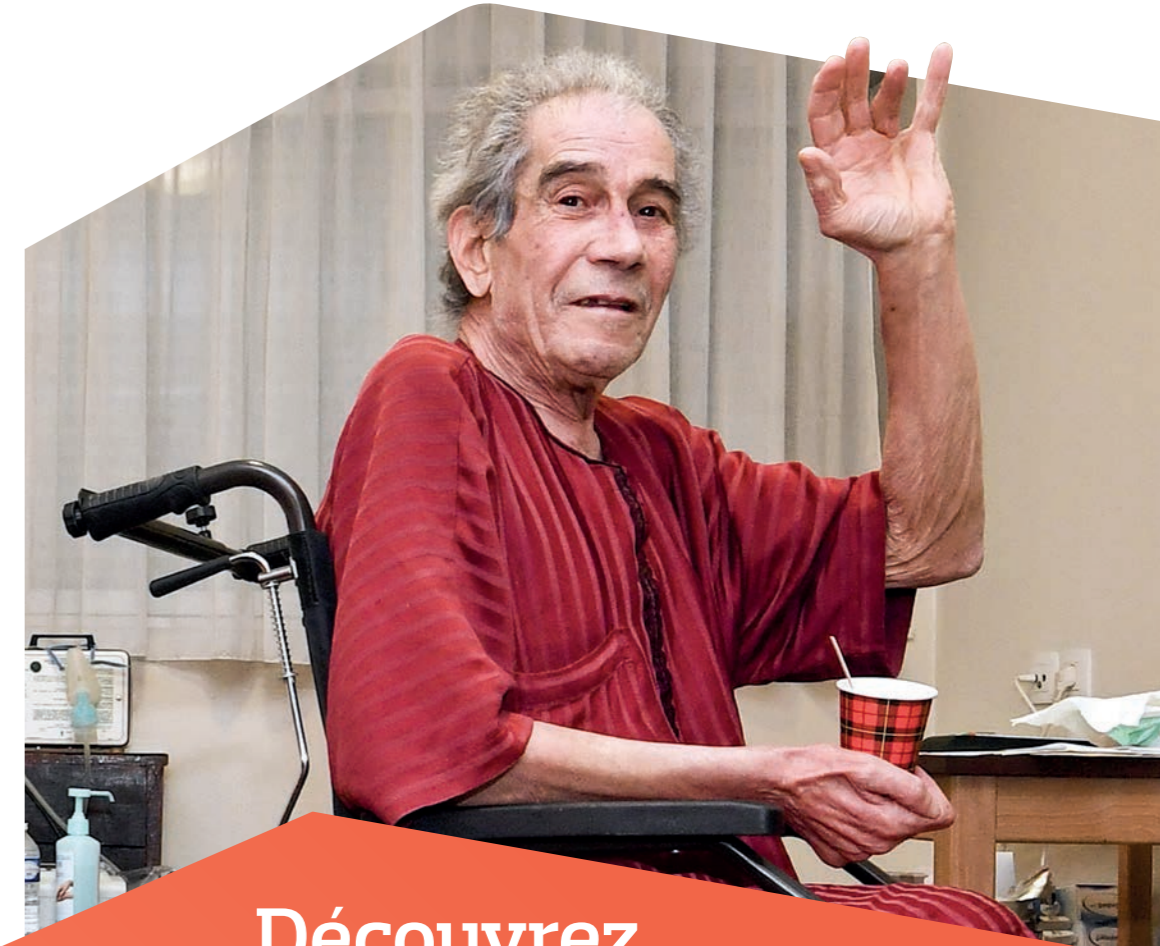
Aréli
207 boulevard de la Liberté
Lille
03 20 57 17 11



Aréli : une offre de logements pour toutes les situations de vie

En Hauts-de-France, Aréli propose 2 000 logements principalement dédiés à des personnes que le marché du logement classique laisse sans solution satisfaisante. Avec ses résidences seniors ou jeunes travailleurs, pensions de famille, résidences de logements temporaires notamment, Aréli est le principal acteur du logement accompagné dans la région.

Aréli est également à l'initiative du programme Emergence. Le programme Emergence mobilise des entreprises et des acteurs engagés pour accompagner des jeunes boursiers vers la réussite scolaire et professionnelle.



Conception éditoriale : Carole Tonneau / Design graphique : Kévin Faroux / Crédits photos : Sébastien Jarry / juin 2021

Découvrez

l'EVA

**DE LA RÉSIDENCE
HENRI-CONVAIN :**

**des logements et des services
pour les retraités en situation de précarité**

Lille



Un lieu innovant, né en 2015

C'est à partir des réflexions et du travail du réseau Vieillesse Plurielles qu'est née l'idée de créer un lieu de vie spécifique pour faciliter le quotidien et l'autonomie des personnes immigrées, devenues âgées et habitant notamment en foyers de travailleurs migrants. Ce lieu, l'EVA (Espace de Vie Adapté), a été créé en 2015 au sein de la résidence Henri-Convain d'Aréli, et a reçu le soutien du Département du Nord et de la CARSAT Hauts-de-France.

Au fil du temps, le public de la résidence s'est élargi aux personnes retraitées en situation de précarité.



Nord
le Département

Carsat Retraite & Santé
au travail
Hauts-de-France

L'EVA, c'est 22 logements* et :

- **Un environnement sécurisé**, confortable et adapté au vieillissement : porte d'entrée automatique, ascenseur, rampe de maintien, WC équipés de barres d'appui et douches à l'italienne, mobilier adapté aux personnes à mobilité réduite dans les studios.
- **Un dispositif innovant de mutualisation des aides à la vie quotidienne des résidents** bénéficiaires de l'APA ou des aides CARSAT, ce qui renforce le lien et la qualité de la prestation (les auxiliaires sont présents plus souvent et plus longtemps dans la résidence), et permet une optimisation réinvestie dans des actions complémentaires : préparation d'un repas collectif, accompagnement de sorties, etc.
- **Des loyers éligibles à une APL majorée**
- **Une équipe dédiée, présente au quotidien**, composée d'une coordinatrice EVA pour le suivi santé et maintien à domicile, d'un travailleur social pour le suivi administratif et social.
- **Des actions collectives** de prévention, d'information, d'animation sont proposées pour favoriser le lien social et renforcer la lutte contre l'isolement.

- * **8 chambres individuelles dans deux appartements partagés** (cuisine, salle de bains et WC communs)
- * **14 studios** (WC et salle de bains PMR partagés pour 2 studios)

A partir de 350 euros par mois pour les chambres en appartements partagés, et 430 euros par mois pour les studios (hors APL majorée). Le demandeur doit justifier de ressources égales ou inférieures aux plafonds réglementés PLAI, soit au 1er janvier 2021 à 11 531€, revenu fiscal de référence N-2 lors de l'entrée¹.

¹ <https://www.service-public.fr>

Un emplacement privilégié

L'EVA se situe au cœur du quartier de Fives, à Lille.

Métro, lignes de bus, commerces, cabinets médicaux et paramédicaux, services... se trouvent à proximité.

Résidence Henri Convain
16 rue de Lannoy, Lille
Station Fives, ligne 1 du métro, à 100 mètres.



L'EVA constitue une solution de qualité pour les personnes retraitées en situation de précarité.

Les résidents y trouvent :

- un cadre adapté à l'évolution de leurs modes de vie, de leurs besoins et de leur santé ;
- un environnement collectif, stimulant et rassurant ;
- la possibilité d'être épaulées pour mettre en place les services de soins et d'aide à domicile.

NB : L'EVA n'est pas un établissement médicosocial mais bien une résidence de logements. Chaque résident sollicite les services à domicile du droit commun.

QUELLE EST LA PROCÉDURE À SUIVRE POUR DEMANDER UN LOGEMENT ?

- Prenez contact avec la coordinatrice pour toute question préalable à la demande de logement
- La demande de logement se fait en ligne sur www.areli.fr (dossier et questionnaire)

Si le dossier est recevable, le processus est le suivant :

- Entretien de pré-admission,
- Étude du dossier en commission d'attribution,
- Admission et évaluation du plan d'aide.

